



Chronique l'avertisseur

Attention aux incendies de cause électrique!

Savais-tu que?

Les incendies de cause électrique sont encore d'actualité malheureusement. Une mauvaise utilisation des appareils électriques et un manque d'entretien de vos installations peuvent causer un incendie.

Quelques conseils :

- Si vous remarquez des baisses de courant ou une odeur inhabituelle, faites vérifier vos installations électriques.
- Éloignez vos appareils de chauffage des matières combustibles et respectez le dégagement spécifié par le fabricant.
- Laissez le couvercle protecteur du panneau électrique en place pour éviter les risques d'électrisation et empêcher la poussière et l'humidité d'endommager les contacts électriques.
- Utilisez des rallonges électriques avec disjoncteurs incorporés approuvés par ULC, CSA N'utilisez pas de rallonge électrique de façon permanente, débranchez-la après usage.
- Remplacez une rallonge qui est fissurée, endommagée, écrasée sous un meuble ou un tapis, ou qui dégage de la chaleur.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec notre équipe au 819 523-9797!

Alexandre Bilodeau, T.P.I., CFEI
Directeur adjoint et chef de division prévention

VILLE DE
LA TUQUE

